



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe







2 5 JUL 2017

Graffe

N° d'entreprise : 505.709.005

Dénomination

(en entier): ATOMICA

(en abrégé) :

Forme juridique: SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège: RUE CHAUSSEE 88 BOITE B 4342 HOGNOUL

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSION-NOMINATION

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 10 juillet 2017 de la société privée à responsabilité limitée "ATOMICA", ayant son siège social Rue Chaussée 88 boîte B à 4342 Hognoul, immatriculée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0505,709,005. inscrite au Registre des Personnes Morales de Liège, division de Liège :

[...] RÉSOLUTIONS

1.DÉMISSION D'UN GÉRANT

La présente assemblée générale décide de prendre acte de la démission de Jean-Michel POISKET, domicilié Rue Chaussée 57 à B-4342 Awans, de son mandat de gérant non-statutaire, cela avec effet au 30 juin 2017 à minuit. Elle le remercie pour le travail effectué au cours de son mandat et lui donne pleine et entière décharge quant à l'exercice de celui-ci, rien excepté ni réservé, sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

Vote: Cette résolution est adoptée par 1.000 voix contre 0 voix, soit l'unanimité.

2.NOMINATION D'UN GÉRANT

La présente assemblée générale décide de procéder à la nomination au mandat de gérant non-statutaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée de droit belge « LIBALI HOLDING », ayant son siège social Rue Chaussée 57 à B-4342 Awans, immatriculée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 629.882.465, Registre des Personnes Morale de Liège, division Liège, qui accepte, en remplacement de Monsieur Jean-Michel POISKET. Ce mandat prend effet à compter du 1er juillet 2017 pour une durée illimitée.

Conformèment à l'article 61 du Code des sociétés, la Société Privée à Responsabilité Limitée de droit belge « LIBALI HOLDING » a déclaré désigner Monsieur Jean-Michel POISKET, domicilié Rue Chaussée 57 à B-4342 Awans, en qualité de représentant permanent chargé de l'exécution du mandat au nom et pour le compte de la personne morale.

Vote: Cette résolution est adoptée par 1.000 voix contre 0 voix, soit l'unanimité.

3. POUVOIRS

La présente assemblée génèrale confère mandat spécial à Monsieur Jean-Michel POISKET prévanté, qui accepte, à l'effet de procéder pour ce que de droit aux formalités de publicité aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 74 du Code des sociétés.

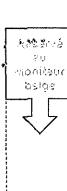
Vote: Cette résolution est adoptée par 1.000 voix contre 0 voix, soit l'unanimité.[...]

Jean-Michel POISKET

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature



Molet 8 - Suite

Mandataire ad hoc | Représentant permanent du gérant : LIBALI HOLDING S.P.R.L.

DEPOSES EN MEME TEMPS:

-Copie du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 10 juillet 2017 ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature